

INSCRIPTIONS SAISON 2018-2019

DATES

SEMAINE 36 (du 3 au 9 septembre 2018)

Semaine réservée à l'aquagym et aux réinscriptions **prévues par les entraîneurs en natation & water-polo**

SEMAINES 37, 38 & 39 (du 10 au 28 septembre 2018)

Toutes inscriptions

APRES LE 28 SEPTEMBRE 2018

Uniquement sur rendez-vous (appel au 03-28-21-84-07)

JOURS & LIEU D'INSCRIPTION

Lundi, Mercredi et Vendredi de 17H30 à 19H00

Au club-house de l'OGS Natation, Complexe sportif Léo Lagrange (1^{er} étage), 3 ter Rue Rigaud

PIECES NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

Certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois

Deux (2) photos d'identité récentes

Renseignements d'état-civil (adresse, date de naissance, numéro(s) de téléphone(s))

→ **Les mineurs doivent OBLIGATOIREMENT être présents et accompagnés d'un parent** ←

→ Aucune inscription ne sera prise sans la totalité de ces pièces ←

TARIFS

Personnes nées en 2008 & avant : 80 € (tarif dégressif, sauf pour l'aquagym)

Personnes nées en 2009 & après : 45 € (sauf pour l'aquagym)

Aquagym : 80 € (quelle que soit l'année de naissance) → une séance d'aquagym par semaine

Aquatrainig : 120 € (quelle que soit l'année de naissance) → une séance d'aquagym

+ une séance d'aquatrainig par semaine

CONDITIONS D'INSCRIPTION

→ **Dans tous les cas, même pour un test ou un essai, le certificat médical est obligatoire** ←

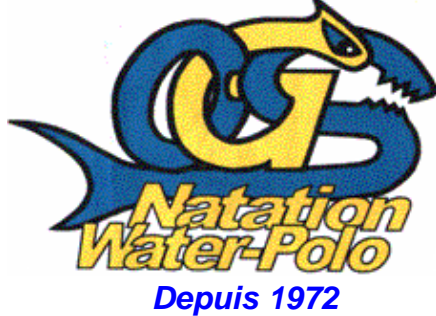
AQUAGYM : aucune condition particulière

WATER-POLO : possibilité d'essayer la discipline 15 jours gratuitement (*)

NATATION : -1- Test OBLIGATOIRE les 12, 19 (de 17h45 à 19h00), 15 et 22 septembre (de 12h00 à 13h30) (*)

-2- Réunion de pré-inscription OBLIGATOIRE (après le test) le 18 ou 25 septembre à 18h30

→ L'inscription en natation sera faite à l'issue du test et de la réunion, sur validation des entraîneurs ←



INSCRIPTIONS SAISON 2018-2019

(SUITE)

(*) TEST D'APTITUDE EN NATATION & ESSAI EN WATER-POLO

Le formulaire pour passer « test d'aptitude » en natation ou pour pouvoir faire un essai en water-polo doit être retiré lors des permanences d'inscription, et ne vous sera remis que sur présentation d'un certificat médical d'aptitude.

APPLICATION DU TARIF DEGROSSIF EN NATATION & WATER-POLO

Le tarif dégressif ne s'applique qu'aux membres d'une même famille (parents → enfants) résidant sous le même toit. Cela ne concerne donc pas, par exemple, un oncle, neveu, une grand-mère et sa petite fille, même une mère et sa fille n'habitant pas à la même adresse...

Pour l'application du tarif dégressif, on ne compte jamais (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} licence...), une adhésion dans les cas suivants : entraîneur, officiel, dirigeant, adhésion aquagym.

Exemple : une mère faisant de l'aquagym + un enfant né en 2007 + un enfant né en 2003 (80 +45+ 80 = 205 euros)